

L'épidémie disparue, quatre années se passèrent sans que les échevins eussent la possibilité d'accomplir leur vœu. Mais, en 1581, la peste ayant fait de nouveau son apparition, ils achetèrent de Pierre Christoffe, maître maçon à Lyon, un tènement consistant en un jardin et une vigne, et situé sur le territoire de « Chiollans (1) ». Ce terrain avait appartenu précédemment au chapitre de Saint-Irénée; il avait été vendu, en 1558, à Pierre Christoffe, pour le prix de quatre cents écus sol, par messire Pierre de Digny, prieur de Saint-Irénée (2). Le fléau continuant de sévir, on hâta la construction du sanctuaire.

La première pierre de la chapelle fut posée le 31 mars 1581, ainsi qu'en témoigne le procès-verbal suivant, que fit dresser le Consulat :

A PERPÉTUELLE MÉMOIRE

« Comme en la loy de nature, selon les occurences des temps, l'on a érigé des autelz au souverain Dieu et mesmes en a bon faict en la loy escripte et encores plus en la loy de grace en laquelle nous sommes, où selon le tems, les occasions et les lieux, ont esté parmy la chrestienté érigées

ses frais, à côté de l'hôpital, un corps de bâtiment séparé pour recevoir les confrères atteints par le fléau.

Quelques années plus tard, enfin, Thomas de Gadagne, le riche banquier florentin, avait, à l'instigation du savant dominicain Sante Pagnino, fait bâtir à ses frais, sur les plans de l'architecte Salvator Salvatori, un troisième bâtiment qui avait été appelé, de son nom, « hospice de Gadagne », ou « de Saint-Thomas ». Gadagne avait en outre légué, en 1547, mille livres tournois pour les réparations et l'entretien de l'hôpital.

(1) Choulans.

(2) *Archives départ. du Rhône*, série E, titres de famille, n° 2266; Inventaire som., t. II, fol. 198.